

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT-SAINT-MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small upward flick at the end.

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	Note 1	112 347 588	102 573 673
Autres produits d'exploitation	Note 2	592 339	855 489
Achats consommés		-89 215 753	-82 008 955
Autres charges externes	Note 3	-5 491 274	-5 299 738
Impôts et taxes		-1 479 926	-1 549 158
Charges de personnel	Note 4	-10 800 297	-9 930 093
Dotation aux amortissements et provisions	Note 5	-3 288 943	-3 429 040
Autres charges		-59 141	-110 601
Résultat d'exploitation		2 604 593	1 101 577
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 6	-1 538 258	-1 375 151
Résultat courant des entreprises intégrées		1 066 335	-273 574
Charges et produits exceptionnels	Note 7	148 711	1 979 935
Impôt sur les résultats	Note 8	-619 169	-783 803
Résultat Net des entreprises intégrées		595 877	922 558
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		16 030	14 270
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		611 907	936 828
Intérêts minoritaires		-21 933	452 845
RESULTAT NET (part du Groupe)		633 840	483 983
Résultat par action (en euros)		158 460,00	120 995,75
Résultat dilué par action (en euros)		158 460,00	120 995,75

U

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvélais
PONT SAINTE MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 20 JUIN 2024 SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts pour vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023 et les soumettre à votre approbation.

La lecture du rapport de vos Co-Commissaires aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Compte tenu de la position de notre Société à la tête d'un Groupe, nous vous présentons, conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, les comptes consolidés de la société.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

La société "**SODIMAX EXPLOITATION**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais et qui détient :

- 99,79% de la société "**SAS SODIMAX**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais,
- 89,88% de la société "**SCI DU CHAMP DE LAHYRE**", Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais,
- 25% de la société "**SCI CSVMS**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais.

La société "**SAS SODIMAX**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais et qui détient :

- 100% de la société "**SODIMAX EVASION**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais,
- 99,95% de la société "**BATIMAX**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais,
- 100% de la société "**PARA PONT**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais,
- 100% de la société "**UHPS PONT**", dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais.
- 10,00% de la société "**SCI DU CHAMP DE LAHYRE**", Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvélais.

La méthode de consolidation est la suivante :

- La société "**SODIMAX EXPLOITATION**" est la société mère.

- Intégration globale pour les sociétés "SAS SODIMAX", "BATIMAX", "SODIMAX EVASION", "PARA PONT", "UHPS PONT", et "SCI DU CHAMP DE LAHYRE".
- mise en équivalence pour la société "SCI CSVMS".

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023.

Nous vous précisons que pour l'exercice considéré les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et le même mode de présentation que pour l'exercice précédent.

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de €112.347.588.

Ses produits d'exploitation s'élèvent à €592.339 et ses produits financiers à €169.503.

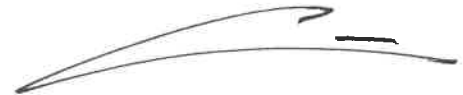
Ses charges d'exploitation s'élèvent à €110.335.334 (dotations aux amortissements et provisions comprises) et ses charges financières à €1.707.761.

Il en résulte un résultat courant des entreprises intégrées de €1.066.335 lequel après incidence de charges et produits exceptionnels pour un montant de €148.711, d'un impôt sur les sociétés de €584.686 et d'un impôt différé de €34.483, de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence pour €16.030, laisse apparaître un résultat net de l'ensemble consolidé de €611.907 et un résultat groupe de €633.840 du fait de la part des intérêts minoritaires s'élevant à (€21.933).

Nous vous précisons que la consolidation vise à présenter la situation financière et les résultats d'un Groupe de Sociétés, comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Elle offre aux associés et actionnaires la possibilité d'évaluer la rentabilité de leur investissement et de mesurer l'opportunité et l'efficacité de la stratégie de développement.

LE COMITE DIRECTEUR



"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT-SAINT-MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

BILAN

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small upward flick at the end, and a shorter, more complex mark above it.

BILAN ACTIF

		31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	3 072 998	3 019 327
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	29 570 721	31 739 299
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	1 226 985	1 226 746
Titres mis en Equivalence		43 764	27 734
Actif immobilisé		33 914 468	36 013 106
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	9 577 669	9 039 886
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	1 751 522	1 095 041
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	11 043 906	9 148 171
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		2 796 138	2 181 394
Actif circulant		25 169 235	21 731 981
TOTAL ACTIF		59 083 703	57 745 087

U

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital	40 000	40 000
Primes	0	0
Réserves sociales et consolidées	26 544	-457 427
Ecart de conversion	0	0
Résultat	633 840	483 983
Capitaux propres groupe	700 384	66 556
Intérêts minoritaires	264 379	286 310
Capitaux propres	964 763	352 866
Provisions pour risques et charges <i>Note 15</i>	976 516	713 948
Impôts Différés Passif	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes financières <i>Note 16</i>	40 351 492	41 363 423
Fournisseurs	11 284 991	10 077 049
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 17</i>	5 505 943	5 237 803
Dettes	57 142 426	56 678 275
TOTAL PASSIF	59 083 705	57 745 089

✓

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT-SAINT-MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

ANNEXES

COMPTES CONSOLIDES

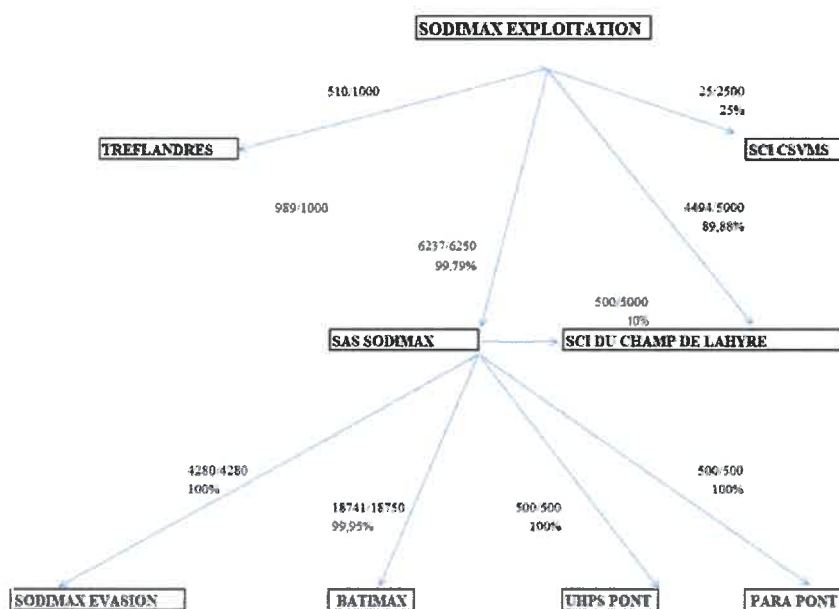
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in dark ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small upward flick at the end, and a shorter, curved stroke below it.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Organigramme du groupe



Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

d

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.5.1. Titres SAS SODIMAX

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, SAS SODIMAX, et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SAS SODIMAX ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant de 5 580 556 €

Le bilan de SAS SODIMAX au 31/12/2004 présentait
un actif net de 1 854 376 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 6237 actions
sur les 6 250 actions constituant le capital de SAS SODIMAX,

la quote-part de SODIMAX EXPLOITATION dans la
situation nette de SAS SODIMAX au 31/12/2004 était donc égale à: 1 850 519 €

d'où un écart de première consolidation de 3 730 037 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " fonds commercial".

1.5.2. Titres SODIMAX EVASION

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SODIMAX EVASION et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SODIMAX EVASION ont été acquis
par SAS SODIMAX pour un montant de 205 427 €

Le bilan de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 présentait
un actif net de 69 689 €

SAS SODIMAX détenant 4 280 parts
soit la totalité du capital de SODIMAX EVASION,

la quote-part de SAS SODIMAX dans la
situation nette de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 était donc égale à: 69 689 €

d'où un écart de première consolidation de 135 739 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.3. Titres BATIMAX

Les titres détenus par SAS SODIMAX proviennent de la souscription à la constitution de BATIMAX.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.4. Titres PARA PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de PARA PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.5. Titres UHPS PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de UHPS PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.6. Titres SCI CHAMP DE LAHYRE

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SCI DU CHAMP DE LAHYRE et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX pour un montant global de 49 940 €

Le bilan de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 présentait
des capitaux propres négatifs de -2 225 191 €

SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX détenant ensemble 4 994 parts
sur les 5 000 parts constituant le capital de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative -2 222 521 €
de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 était donc égale à:

d'où un écart de première consolidation de 2 272 461 €

U

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " Terrains " .

Cet écart constaté lors de l'entrée des titres SCI CHAMP DE LAHYRE a été considéré comme le prix à payer pour garantir la maîtrise foncière, destinée à permettre la pérennité du projet de transfert.

Il est amorti sur 15 ans, soit la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

1.5.7. Titres TREFLANDRES

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, TREFLANDRES et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de TREFLANDRES ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant global de 5 100 €

Le bilan de TREFLANDRES au 31/12/2016 présentait
des capitaux propres négatifs de -265 845 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 510 parts
sur les 1 000 parts constituant le capital de TREFLANDRES,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative
de TREFLANDRES au 31/12/2016 était donc égale à: -135 581 €

avec un impôt différé sur les déficits égal 134 987 €
à $945\,287 \times 28\% \times 51\%$

d'où un écart de première consolidation de 5 694 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " Constructions " .

Il est amorti sur 20 ans.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	33 à 40 ans
Agencements et aménagements :	7 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues

de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE ainsi que des obligations nées des accords de l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009.

La loi Fillon 2 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite dans la mesure où l'hypothèse retenue tient compte d'un départ à l'initiative du salarié.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
BATIMAX	99,95	99,95	IG	<1 301 326>	20 612	18150 (10)
SCI CSVB	99,4	99,4	IG	<1 020 898>	<152 658>	1000 (1)
SCI CSVG	99,5	99,5	IG	<1 663 363>	37 515	1000 (1)
SCI CSVMS	25	25	MEE	175 055	64 121	1000 (1)
SODIMAX EVASION	100	100	IG	505 328	136 644	4280 (10)
SODIMAX EXPLOITATION	100	100	IG	4 776 536	<22 511>	4000 (10)
SV JAUX	0	0	IG	0	0	0 (0)
SCI DU CHAMP DE LAHYRE	99,88	99,88	IG	<79 031>	249 270	5000 (10)
PARA PONT	100	100	IG	<993 878>	<84 814>	500 (10)
SAS SODIMAX	99,79	99,79	IG	9 443 236	1 347 360	6250 (16)
TREFLANDRES	51	51	IG	447 308	<65 073>	1000 (10)
UHPS PONT	100	100	IG	<861 506>	<24 385>	500 (10)

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

COMPAGNIE EXENTYS

Commissaire aux comptes

178, Boulevard Haussmann

75008 PARIS

SAS SODIMAX EXPLOITATION

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros

Centre Commercial du Val d'Halatte – Avenue d'Auvelais

60700 PONT SAINTE MAXENCE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**94140 ALFORTVILLE****COMPAGNIE EXENTYS**

Commissaire aux comptes

178, Boulevard Haussmann**75008 PARIS**

A l'Assemblée générale de la société SAS SODIMAX EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS SODIMAX EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**94140 ALFORTVILLE****COMPAGNIE EXENTYS**

Commissaire aux comptes

178, Boulevard Haussmann**75008 PARIS****Justification des appréciations***Principes et méthodes comptables*

Les pages 9 à 16 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables appliquées sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes appliquées en l'espèce et décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Comité directeur.

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

COMPAGNIE EXENTYS

Commissaire aux comptes

178, Boulevard Haussmann

75008 PARIS

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non plus dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

COMPAGNIE EXENTYS

Commissaire aux comptes

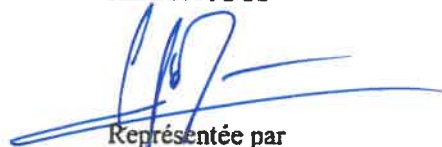
178, Boulevard Haussmann

75008 PARIS

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- ✓ Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Alfortville et à Paris, le 3 juin 2024.

ALYSAUDIT

Représentée par

Christophe LE DEZ**COMPAGNIE EXENTYS**

Représentée par

Yann GILBERT

Commissaires aux comptes,
Membres de la Compagnie Régionale de Paris.

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	Note 1	112 347 588	102 573 673
Autres produits d'exploitation	Note 2	592 339	855 489
Achats consommés		-89 215 753	-82 008 955
Autres charges externes	Note 3	-5 491 274	-5 299 738
Impôts et taxes		-1 479 926	-1 549 158
Charges de personnel	Note 4	-10 800 297	-9 930 093
Dotation aux amortissements et provisions	Note 5	-3 288 943	-3 429 040
Autres charges		-59 141	-110 601
Résultat d'exploitation		2 604 593	1 101 577
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 6	-1 538 258	-1 375 151
Résultat courant des entreprises intégrées		1 066 335	-273 574
Charges et produits exceptionnels	Note 7	148 711	1 979 935
Impôt sur les résultats	Note 8	-619 169	-783 803
Résultat Net des entreprises intégrées		595 877	922 558
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		16 030	14 270
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		611 907	936 828
Intérêts minoritaires		-21 933	452 845
RESULTAT NET (part du Groupe)		633 840	483 983
Résultat par action (en euros)		158 460,00	120 995,75
Résultat dilué par action (en euros)		158 460,00	120 995,75

BILAN ACTIF

		31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	3 072 998	3 019 327
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	29 570 721	31 739 299
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	1 226 985	1 226 746
Titres mis en Equivalence		43 764	27 734
Actif immobilisé		33 914 468	36 013 106
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	9 577 669	9 039 886
Clients et comptes rattachés	<i>Note 13</i>	1 751 522	1 095 041
Autres créances et régularisation	<i>Note 14</i>	11 043 906	9 148 171
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		2 796 138	2 181 394
Actif circulant		25 169 235	21 731 981
TOTAL ACTIF		59 083 703	57 745 087

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital	40 000	40 000
Primes	0	0
Réserves sociales et consolidées	26 544	-457 427
Ecart de conversion	0	0
Résultat	633 840	483 983
Capitaux propres groupe	700 384	66 556
Intérêts minoritaires	264 379	286 310
Capitaux propres	964 763	352 866
Provisions pour risques et charges <i>Note 15</i>	976 516	713 948
Impôts Différés Passif	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes financières <i>Note 16</i>	40 351 492	41 363 423
Fournisseurs	11 284 991	10 077 049
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 17</i>	5 505 943	5 237 803
Dettes	57 142 426	56 678 275
TOTAL PASSIF	59 083 705	57 745 089

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.5.1. Titres SAS SODIMAX

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, SAS SODIMAX, et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SAS SODIMAX ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant de 5 580 556 €

Le bilan de SAS SODIMAX au 31/12/2004 présentait
un actif net de 1 854 376 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 6237 actions
sur les 6 250 actions constituant le capital de SAS SODIMAX,

la quote-part de SODIMAX EXPLOITATION dans la
situation nette de SAS SODIMAX au 31/12/2004 était donc égale à: 1 850 519 €

d'où un écart de première consolidation de 3 730 037 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " fonds commercial".

1.5.2. Titres SODIMAX EVASION

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SODIMAX EVASION et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SODIMAX EVASION ont été acquis
par SAS SODIMAX pour un montant de 205 427 €

Le bilan de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 présentait
un actif net de 69 689 €

SAS SODIMAX détenant 4 280 parts
soit la totalité du capital de SODIMAX EVASION,

la quote-part de SAS SODIMAX dans la
situation nette de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 était donc égale à: 69 689 €

d'où un écart de première consolidation de 135 739 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.3. Titres BATIMAX

Les titres détenus par SAS SODIMAX proviennent de la souscription à la constitution de BATIMAX.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.4. Titres PARA PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de PARA PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.5. Titres UHPS PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de UHPS PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.6. Titres SCI CHAMP DE LAHYRE

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SCI DU CHAMP DE LAHYRE et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX pour un montant global de 49 940 €

Le bilan de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 présentait
des capitaux propres négatifs de -2 225 191 €

SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX détenant ensemble 4 994 parts
sur les 5 000 parts constituant le capital de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative -2 222 521 €
de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 était donc égale à:

d'où un écart de première consolidation de 2 272 461 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " Terrains " .

Cet écart constaté lors de l'entrée des titres SCI CHAMP DE LAHYRE a été considéré comme le prix à payer pour garantir la maîtrise foncière, destinée à permettre la pérennité du projet de transfert.

Il est amorti sur 15 ans, soit la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

1.5.7. Titres TREFLANDRES

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, TREFLANDRES et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de TREFLANDRES ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant global de 5 100 €

Le bilan de TREFLANDRES au 31/12/2016 présentait
des capitaux propres négatifs de -265 845 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 510 parts
sur les 1 000 parts constituant le capital de TREFLANDRES,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative
de TRFLANDRES au 31/12/2016 était donc égale à: -135 581 €

avec un impôt différé sur les déficits égal 134 987 €
à $945\,287 \times 28\% \times 51\%$

d'où un écart de première consolidation de 5 694 €

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste " Constructions " .

Il est amorti sur 20 ans.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	33 à 40 ans
Agencements et aménagements :	7 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues

de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE ainsi que des obligations nées des accords de l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009.

La loi Fillon 2 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite dans la mesure où l'hypothèse retenue tient compte d'un départ à l'initiative du salarié.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
BATIMAX	99,95	99,95	IG	<1 301 326>	20 612	18150 (10)
SCI CSVB	99,4	99,4	IG	<1 020 898>	<152 658>	1000 (1)
SCI CSVG	99,5	99,5	IG	<1 663 363>	37 515	1000 (1)
SCI CSVMS	25	25	MEE	175 055	64 121	1000 (1)
SODIMAX EVASION	100	100	IG	505 328	136 644	4280 (10)
SODIMAX EXPLOITATION	100	100	IG	4 776 536	<22 511>	4000 (10)
SV JAUX	0	0	IG	0	0	0 (0)
SCI DU CHAMP DE LAHYRE	99,88	99,88	IG	<79 031>	249 270	5000 (10)
PARA PONT	100	100	IG	<993 878>	<84 814>	500 (10)
SAS SODIMAX	99,79	99,79	IG	9 443 236	1 347 360	6250 (16)
TREFLANDRES	51	51	IG	447 308	<65 073>	1000 (10)
UHPS PONT	100	100	IG	<861 506>	<24 385>	500 (10)

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

	31/12/2023	31/12/2022
Vente de marchandises	108 216 741	99 338 804
Production vendue biens	34 721	78 290
Production vendue services	2 197 218	1 801 838
Produits des activités annexes	1 898 908	1 354 741
Chiffre d'affaires	112 347 588	102 573 673

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2023	France	Europe	Amérique	Asie	Autres
Ventes de marchandises	108 216 741	108 216 741	0	0	0	0
Production vendue Biens	34 721	34 721	0	0	0	0
Production vendue Services	2 197 218	2 197 218	0	0	0	0
Produits des act. annexes	1 898 908	1 898 908	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	112 347 588	112 347 588	0	0	0	0

Note 2 - Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	40 605	88 453
Reprises amortissements et provisions	187 217	504 516
Transferts de charges	315 390	221 939
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	49 127	40 581
Autres produits d'exploitation	592 339	855 489

Note 3 - Autres charges et charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Sous-traitance	785 598	853 844
Loyers	2 452 915	1 419 749
Entretien et maintenance	-551 419	102 886
Assurance	232 101	209 416
Personnel extérieur	-29 146	-29 146
Honoraires	335 744	317 263
Communication et publicité	582 057	829 940
Transports	25 329	29 630
Voyages et déplacements	114 220	84 627
Services bancaires	590 142	568 584
Autres achats et charges externes	953 733	912 945
Autres charges externes	5 491 274	5 299 738

Note 4 - Charges de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	8 267 869	7 566 962
Charges sociales	2 226 604	2 096 090
Participation / Intéressement	305 824	267 041
Charges de personnel	10 800 297	9 930 093

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	31/12/2023	31/12/2022
Ouvriers	0	0
Employés	285	275
Cadres	20	14
Effectif	305	289

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 137 175	3 073 065
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	115 759	215 776
Dotations aux provisions pour risques et charges	36 009	140 199
Dotations aux amortissements et provisions	3 288 943	3 429 040

Note 6 - Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de participations	0	0
Produits des autres immobilisations financières	-600	964
Gains de change financiers	0	1
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	170 103	92 847
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	169 503	93 812
Intérêts et charges assimilées	1 709 947	1 468 963
Pertes de change financières	0	0
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	-2 186	0
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	1 707 761	1 468 963
Résultat financier	-1 538 258	-1 375 151

Note 7 - Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	767 745	952 466
Produits de cession d'immobilisations	14 542	2 677 631
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	8 234	110
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	790 521	3 630 207
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384 507	290 306
VNC des immobilisations cédées	15 183	1 359 966
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	241 120	0
Total des charges exceptionnelles	641 810	1 650 272
Résultat exceptionnel	148 711	1 979 935

Note 8 - Impôts

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt sur les sociétés	584 686	335 723
Impôt différé	34 483	448 080
Charge d'impôt	619 169	783 803

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

	Brut	Amortissements	Net	31/12/2022
Frais d'établissement	1 748 010	1 015 616	732 394	674 679
Ecart d'acquisition	6 143 931	3 809 170	2 334 761	2 334 761
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	17 373	16 119	1 254	298
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 000	10 411	4 589	9 589
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	7 924 314	4 851 316	3 072 998	3 019 327

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2023
Frais d'établissement	1 629 283	118 727	0	0	0	1 648 010
Amortissements des frais d'établissement	-954 604	-61 012	0	0	0	-1 015 616
Ecart d'acquisition	6 143 931	0	0	0	0	6 143 931
Amortissements Ecart d'acquisition	-3 809 170	0	0	0	0	-3 809 170
Concessions, brevets, droits similaires	15 661	1 712	0	0	0	17 373
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-15 363	-756	0	0	0	-16 119
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 000	0	0	0	0	15 000
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-5 411	-5 000	0	0	0	-10 411
Immobilisations incorporelles en cours	580 662	0	0	-580 662	0	0
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	3 019 327	53 671	0	-580 662	0	3 072 998

Note 10 - Immobilisations corporelles

	Brut	Amortissements	Net	31/12/2022
Terrains	4 487 116	0	4 487 116	4 494 956
Constructions	46 531 375	21 593 715	24 937 660	26 332 548
Installations Techniques, Matériel & Outillage	1 757 325	2 008 846	-251 521	-145 638
Autres immobilisations corporelles	3 468 196	3 170 571	297 625	476 771
Immobilisations en cours	0	0	0	580 662
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	99 841	0	99 841	0
Immobilisations corporelles	56 343 853	26 773 132	29 570 721	31 739 299

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Terrains	4 494 956	0	-7 840	0	0	4 487 116
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	45 455 684	495 029	0	580 662	0	46 531 375
Amortissements des Constructions	19 123 136	-2 470 579	0	0	0	21 593 715
Installations techniques, matériel et outillage	1 666 937	93 763	-3 375	0	0	1 757 325
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-1 812 575	-196 271	0	0	0	-2 008 846
Autres immobilisations corporelles	3 251 377	220 780	-3 961	0	0	3 468 196
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 774 606	-395 965	0	0	0	-3 170 571
Immobilisations corporelles en cours	580 662	0	0	-580 662	0	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	99 841	0	0	0	99 841
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	31 739 299	-2 153 402	-15 176	0	0	29 570 721

Note 11 - Immobilisations financières

	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2022
Participations	320 268	0	320 268	320 275
Créances sur Participations	1	0	1	0
Autres titres immobilisés	902 127	0	902 127	902 175
Prêts	0	0	0	0
Autres Immobilisations Financières	4 589	0	4 589	4 296
Immobilisations financières	1 226 985	0	1 226 985	1 226 746

Note 12 - Stocks et en cours

	Brut	Provisions	Net	31/12/2022
Matières premières, Approvisionnements	67 938	0	67 938	63 042
Encours production de biens	0	0	0	0
Encours production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	9 738 553	228 822	9 509 731	8 976 844
Stocks	9 806 491	228 822	9 577 669	9 039 886

Note 13 - Clients et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	1 820 981	1 142 221
Provisions	-69 459	-47 180
Valeur nette	1 751 522	1 095 041

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	1 820 981	1 142 221	0	0

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net	31/12/2022
Avances et acomptes versés	4 352 506	0	4 352 506	3 618 856
Personnel et organismes sociaux	32 978	0	32 978	25 679
Etat - Taxes et IS	31 775	0	31 775	45 293
TVA débitrice	1 368 105	0	1 368 105	1 324 278
Comptes courants débiteurs	741 282	5 635	735 647	200 842
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres Créances	1 180 008	513	1 179 495	842 876
Charges constatées d'avance	209 463	0	209 463	189 416
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	7 916 117	-6 148	7 909 969	6 247 240

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	4 352 506	4 352 506	0	0
Personnel et organismes sociaux	32 978	32 978	0	0
Etat - Taxes et IS	31 775	31 775	0	0
TVA débitrice	1 368 105	1 368 105	0	0
Comptes courants débiteurs	741 282	741 282	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	1 180 008	1 180 008	0	0
Charges constatées d'avance	209 463	209 463	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	7 916 117	7 916 117	0	0

Note 15 - Provisions pour risques et charges

	31/12/2023	31/12/2022
Provision engagement personnel	640 731	619 283
Provisions pour risques	335 785	94 665
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	976 516	713 948

La variation des provisions se présente ainsi :

	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2023
Provision engagement personnel	619 283	36 009	-14 561	0	0	640 731
Provisions pour risques	94 665	241 120	0	0	0	335 785
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	713 948	277 129	-14 561	0	0	976 516

Note 16 - Emprunts et dettes financières

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 259 356	2 182 314
Dettes de location-financement	27 868 832	29 752 111
Comptes courants créditeurs	929 378	504 835
Autres emprunts et dettes financières	104 192	112 585
Concours bancaires courants	8 158 450	8 800 767
Intérêts courus	31 284	10 811
Emprunts et dettes financières	40 351 492	41 363 423
Endettement financier	40 351 492	41 363 423

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 259 356	439 876	2 359 010	460 470
Dettes de location-financement	27 868 832	2 035 563	7 360 458	18 318 527
Comptes courants créditeurs	929 378	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	104 192	0	0	0
Concours bancaires courants	8 158 450	0	0	0
Intérêts courus	31 284	0	0	0
Endettement financier	40 351 492	2 475 439	9 719 468	18 778 997

Note 17 - Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 013 679	965 527
Personnel	1 479 038	1 267 014
Organismes sociaux	1 491 936	1 411 485
TVA créditrice	586 026	653 524
Etat - taxes et IS	529 622	242 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 525	467 125
Autres dettes	359 246	209 978
Produits constatés d'avance	37 871	20 608
Autres dettes et comptes de régularisation	5 505 943	5 237 803

Note 18 - Engagements hors bilan

	31/12/2023	31/12/2022
Effets escomptés non échus (donnés)	0	0
Avals et cautions (donnés)	34 329 744	31 790 727
Hypothèques & nantissements (donnés)	16 193 144	16 193 144
Achats à terme de devises (donnés)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	0	0
Créances à l'exportation mobilisées	0	0
Créances professionnelles cédées	0	0
Autres engagements donnés	3 000 000	3 000 000
Total des engagements donnés	53 522 888	50 983 871
Effets escomptés non échus (reçus)	0	0
Avals et cautions (reçus)	44 072 174	41 603 361
Hypothèques et nantissements (reçus)	0	0
Achats à terme de devises (reçus)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Total des engagements reçus	44 072 174	41 603 361

Note 19 - Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit se présentent ainsi :

Libellés	31/12/2023	31/12/2022
Audit légal	48 094	46 294
Autres missions liées à l'audit légal	0	0
Autres honoraires - Fiscal	0	0
Autres honoraires - Juridique	0	0
Autres honoraires - Social	0	0
Autres honoraires - Divers	0	0
Honoraires d'audit	48 094	46 294